



INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

MetWest Unconstrained Bond Fund un compartiment de TCW FUNDS (Classe AEHE) ISIN : LU1271656883

Une SICAV autogérée

Objectifs et politique d'investissement

Le Compartiment vise à assurer des rendements à long terme positifs à ses investisseurs quelles que soient les conditions de marché.

Pour atteindre cet objectif, le Compartiment investit directement pour un minimum de 80 % de ses actifs nets dans des titres et instruments obligataires aux U.S.A. et à l'étranger, y compris les Pays Émergents, ainsi que dans des instruments dérivés offrant une exposition à ces titres. Le Compartiment peut acheter des titres de maturités variables, émis par des sociétés nationales ou étrangères et des gouvernements.

Le Compartiment peut investir à la fois dans des titres de catégorie « investissement » (« Investment Grade ») et des titres à revenu fixe et haut rendement (communément nommés « obligations pourries »), à condition de ne pas investir plus de 50 % de ses actifs totaux (déterminés au moment de l'investissement) dans des titres notés en catégorie « spéculative » (« non investment grade ») par Moody's, S&P ou Fitch, ou, en l'absence de notation, estimés être de qualité comparable par le Gestionnaire d'investissement.

Dans des conditions normales, la duration moyenne du portefeuille de la partie à revenu fixe du portefeuille du Compartiment variera de moins trois ans (-3) à plus huit ans (8). La duration est une mesure de la sensibilité d'un titre à l'évolution des taux d'intérêt. Comme mesure séparée, il n'y a pas de limite à la maturité moyenne pondérée du portefeuille du Compartiment.

Les investissements comprennent divers types d'obligations et autres titres, principalement des titres d'entreprises, bons, titres obligataires, crédits structurés, titres hypothécaires et adossés à des actifs, prêts

Profil de risque et de rendement



La zone ombrée du tableau ci-dessus indique le classement de la Classe selon l'Indicateur synthétique de risque et de rendement. L'indicateur de risque/rendement évoque la relation entre le risque et les rendements potentiels lors d'un investissement dans le Compartiment. Cette Classe d'actions est assortie d'un niveau de 4, qui indique qu'il existe généralement un risque modéré de fluctuations de la valeur d'inventaire nette. Ce classement est généralement utilisé pour indiquer un niveau de risque supérieur à celui d'autres Compartiments qui investissent dans des actifs tels que des obligations émises par des organismes assortis d'une qualité de crédit élevée et domiciliés dans des pays développés, mais inférieur à celui de Compartiments investissant dans des actifs tels que des actions.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Les risques suivants revêtent une importance significative pour le Compartiment mais ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur synthétique et peuvent entraîner une perte supplémentaire : le « risque de liquidité », le « risque de crédit », le « risque de contrepartie », le « risque lié au partage des responsabilités » et le « risque opérationnel ».

bancaires (conformément à la limite de 10 % au sens de l'Article 41 (2) a) de la Loi de 2010), valeurs du marché monétaire, swaps, contrats à terme, titres des administrations municipales, options, swaps sur défaillance, placements privés et émissions restreintes. Ces investissements peuvent avoir des taux d'intérêt fixes, variables ou flottants.

Le Compartiment peut en outre investir dans d'autres instruments, notamment des instruments du marché obligataire et monétaire, autres que ceux mentionnés ci-dessus ; des obligations convertibles ; des actions et instruments liés à des actions ; des actions ou parts d'OPCVM et/ou autres OPC jusqu'à 10 % des actifs nets ; des dépôts ; et des MBS et ABS pour un maximum de 100 % des actifs nets et autres instruments financiers dérivés.

Indice de référence : BofA Merrill Lynch U.S. LIBOR 3-month Average Index.

Contraintes géographiques : Le Compartiment investira généralement aux U.S.A. et à l'étranger, y compris les Pays Émergents.

Couverture de devise : Cette catégorie d'actions est libellée en euros (EUR) et couverte contre le risque de change entre la devise de base du Compartiment et l'euro (EUR).

Fréquence du calcul de la valeur d'inventaire nette : Quotidienne, tout jour ouvrable complet au Luxembourg lorsque les banques, la Bourse de New York et les marchés sur lesquels la majorité du portefeuille du Compartiment est investie sont ouverts.

Les Actions sont des actions de capitalisation. Par conséquent, sauf décision particulière contraire, aucun dividende n'est distribué aux actionnaires.

Recommandation : La période d'investissement recommandée dans ce Compartiment porte sur le moyen à long terme.

- Le risque de liquidité se rapporte à l'éventualité que le Compartiment puisse perdre de l'argent ou ne soit pas en mesure de réaliser de plus-values s'il ne peut pas vendre un titre à la date et au prix les plus favorables au Compartiment.
- Le risque de crédit se rapporte à la probabilité qu'un Compartiment perde de l'argent si un émetteur n'est pas en mesure d'honorer ses obligations financières, telles que le paiement du principal et/ou des intérêts sur un instrument, ou fait faillite.
- Le risque de contrepartie se rapporte au fait que les instruments dérivés négociés individuellement ou de gré à gré, tels que les contrats de swap ou les contrats de change à terme, sont exposés au risque de contrepartie, à savoir le risque que l'autre partie au contrat n'honorera pas ses obligations contractuelles, ce qui peut occasionner des pertes ou des coûts supplémentaires à un Compartiment.
- Risque lié au partage des responsabilités : Alors qu'il n'existe pas de partage des responsabilités entre les Compartiments en vertu du droit luxembourgeois, il ne peut être garanti que ces dispositions du droit luxembourgeois s'appliqueront dans d'autres juridictions. Il existe un partage des responsabilités entre les Classes d'un même Compartiment.
- Le risque opérationnel se rapporte à une défaillance ou un retard dans les systèmes, processus et contrôles du Compartiment ou de ses prestataires de services (y compris la garde des actifs) qui pourrait occasionner des pertes pour le Compartiment.

Frais

Les frais servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de l'investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	maximum 2,5 %
Frais de sortie	Néant

Il s'agit du pourcentage maximum pouvant être déduit de vos capitaux engagés dans le Compartiment. Dans certains cas, vous pouvez payer moins. Renseignez-vous au sujet des frais d'entrée et de sortie réels auprès de votre conseiller financier ou de votre distributeur. Les frais d'entrée sont déduits avant investissement de votre capital.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1,85 %
----------------	--------

Le chiffre des frais courants se base sur un plafond du Total des frais sur encours auquel le Gestionnaire d'investissement s'est engagé jusqu'au 31 décembre 2016. Ce chiffre peut varier après le 31 décembre 2016. Les frais courants ne tiennent pas compte des frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commissions liées à la performance	Néant
------------------------------------	-------

Vous pouvez obtenir de plus amples informations concernant ces frais à la section « frais et charges » du prospectus qui est disponible auprès de l'Agent de registre, Société Générale Bank & Trust, Operational Center, 28-32, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg et en ligne sur le site Internet suivant : www.fundsquare.net

Informations pratiques

TCW Funds est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (www.CSSF.lu), l'autorité de tutelle luxembourgeoise.

Le siège social de la SICAV est sis 28-32, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

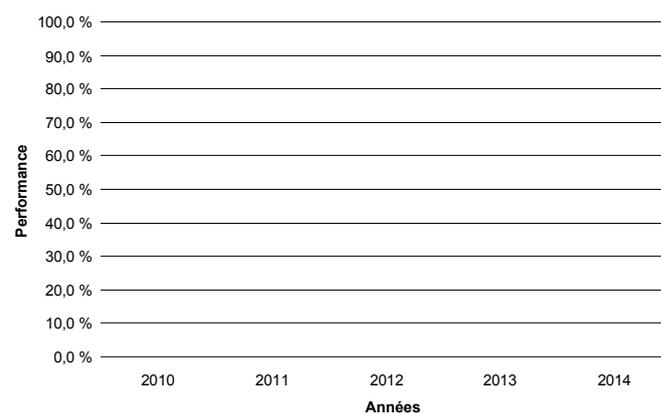
Le Dépositaire de TCW Funds est SOCIETE GENERALE BANK & TRUST, 11 avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg.

Les investisseurs potentiels peuvent obtenir, sans frais et sur demande, un exemplaire du prospectus et des Informations clés pour l'investisseur relatifs au(x) Compartiment(s) dans lequel(lesquels) ils investissent, les rapports financiers annuels et semestriels du Fonds et les Statuts au siège social de la SICAV ou de la Banque dépositaire.

La Valeur d'inventaire nette par action de chaque Classe au sein de chaque Compartiment est publiée au siège social de la SICAV et disponible quotidiennement dans les bureaux du Dépositaire et en ligne sur le site Internet suivant : www.fundsquare.net

Les demandes de souscription, rachat ou conversion doivent être adressées à l'Agent de registre, Société Générale Bank & Trust, Operational Center, 28-32, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

Performances passées



Dans la mesure où le Compartiment ne compte pas une année civile complète, il existe trop peu de données pour fournir des indications utiles sur les performances passées.

Le Compartiment a été lancé le 12 septembre 2014.

Les performances futures seront calculées en EUR.

La période initiale de souscription pour la Classe d'actions AEHE du Compartiment est le 7 août 2015.

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. Selon votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre investissement. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un conseiller fiscal.

La responsabilité de TCW Funds ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Un Actionnaire peut être autorisé, sous certaines conditions, à passer gratuitement d'un Compartiment à un autre ou d'une Classe à une autre au sein du même Compartiment chaque Jour de valorisation, par conversion des Actions d'un Compartiment en Actions correspondantes de toute Classe de l'autre Compartiment. La conversion de Classes dans d'autres Classes est soumise à certaines restrictions en raison des caractéristiques spécifiques des Classes concernées.

Pour de plus amples détails sur la façon de changer de Compartiment, veuillez consulter le prospectus.

Les Informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour en août 2015.